

ST BARTHÉLEMY-GROZON Mobilisation syndicale

Privée d'accès à son terrain

La Confédération Paysanne a mobilisé une partie de ses adhérents, samedi dernier à Saint-Barthélemy-Grozon pour apporter un soutien à Delphine Chautard qui a sollicité le syndicat suite aux problèmes qu'elle rencontre pour accéder à son terrain.

Maraîchère, installée depuis peu, elle a bénéficié des aides à l'installation pour son activité de maraîchage ainsi que des aides de la région pour la création d'un lac collinaire. Son installation est un projet de vie dans tous les sens du

terme, accompagné par la chambre d'agriculture et la direction départementale des territoires.

Elle a entrepris la construction d'un bâtiment agricole dans les règles de l'art, avec un permis de construire, mais après le début des travaux de terrassement et la livraison des éléments du bâtiment en bois, l'accès à son terrain lui a été retiré. Cet accès était lié à un droit de passage accordé oralement par le propriétaire d'une parcelle voisine et ce dernier a brusquement retiré son accord empê-

chant l'accès au chantier ainsi que la poursuite de l'activité de Delphine Chautard en bloquant de l'outillage sur le terrain inaccessible. En se mobilisant samedi 18 janvier dernier à proximité du terrain inaccessible, la Confédération Paysanne apporte du réconfort ainsi que son soutien à Delphine Chautard dont l'emploi est en jeu. « *C'est une situation invivable que nous ne pouvons pas laisser se dégrader encore un peu plus* » ont déclaré les membres du syndicat paysan.



La confédération Paysanne mobilisée pour soutenir Delphine Chautard Photo LTR LTRJTTSU1012